

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 29 janvier 2020 à 19 h 30.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Vicky Kalitzi, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; James Di Sano, Peter MacLaurin, Anne McMullon et Emilio Migliozi, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolon, directrice générale.

**Également présents** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; François Badin, directeur adjoint du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absents** : Anick Brunet, Guy Gagnon et Melissa Wall, commissaires; et Anthony Beliotis, commissaire-parent.

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 19 h 30**

**0.0 Ouverture de la séance**

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que l'ordre du jour contenu au document no SWLSB-2020/01/29-CA-001 soit adopté sans modification.

**CC-200129-CA-0058**

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Approbation du procès-verbal**

**2.1 11 décembre 2019**

Approbation  
du procès-verbal  
11 décembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 décembre 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

**CC-200129-CA-0059**

**Adoptée à l'unanimité**

Approbation  
du procès-verbal  
17 janvier 2020

CC-200129-CA-0060

## 2.2 17 janvier 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 17 janvier 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

Adoptée à l'unanimité

## 3.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale rappelle à toutes les personnes présentes que toute question posée pendant la deuxième période de questions doit être en rapport avec les points à l'ordre du jour.

## 4.0 Rapport du président

Le président fait la lecture de l'hommage suivant à l'endroit de M. Jack Fitch, décédé récemment. M. Fitch était un technicien en éducation spécialisée à l'école secondaire Lake of Two Mountains et un employé de longue date de la commission scolaire.

*Jack Fitch a commencé à travailler pour la commission scolaire en 1992 comme enseignant suppléant.*

*Deux ans plus tard, il est devenu technicien en éducation spécialisée à l'école secondaire Lake of Two Mountains. Il adorait son travail et il était fier de travailler avec les élèves qui suivaient le parcours de formation axée sur l'emploi.*

*Jack a été plus tard élu président du syndicat des employés de soutien, le SEPB 577, un poste qu'il a fièrement occupé de 2007 à 2015. C'est avec plaisir qu'il est retourné par la suite travailler à l'école secondaire Lake of Two Mountains.*

*Grâce à son dévouement, sa passion, sa générosité et sa fidélité, Jack a touché tant de gens, des élèves comme des employés.*

*Nos pensées et nos prières vont vers son épouse, Danielle, et sa fille, Kim. Qu'il repose en paix.*

Le président poursuit en lisant le texte suivant concernant le tragique accident d'avion survenu récemment en Iran, qui a coûté la vie à 63 Canadiens. Il demande que ce texte soit inscrit au procès-verbal.

*L'accident tragique du 8 janvier 2020 restera à jamais gravé dans la mémoire de tous dans le monde entier.*

*Les 167 passagers et 9 membres de l'équipage du vol PS752 ont péri lorsque l'appareil a été abattu par un missile quelques minutes après le décollage.*

*De ces 167 passagers, 63 étaient des citoyens canadiens qui revenaient au Canada après avoir passé les fêtes en Iran. Des familles ont été détruites, et des époux, des épouses, des enfants, des parents, des frères et sœurs, des collègues et des amis pleurent leur perte.*

*En hommage aux victimes de cet horrible événement, je vous invite à observer une minute de silence.*

Aujourd'hui est la *Journée Bell Cause pour la Cause*, et le président demande à toutes les personnes présentes d'interagir sur les réseaux sociaux en envoyant un texto, un gazouillis, etc. afin de promouvoir le dialogue sur la santé mentale.

Le président présente son rapport mensuel en commentant sa présence aux événements suivants :

- 20 décembre 2019 – Déjeuner communautaire organisé par l'école secondaire de Rosemère pour amasser des fonds au profit de la Fondation Rêves d'enfants. Les commissaires Vicky Kaliozakis et Anne McMullon, la directrice générale et de nombreux membres du personnel du centre administratif ont participé au déjeuner. Merci à la directrice de l'école secondaire de Rosemère, Karen Lorenz, et aux employés et élèves de l'école pour un événement réussi.
- 20 décembre 2019 – Déjeuner communautaire à l'école secondaire Laval Junior. Félicitations au directeur de l'école, Eric Ruggi, à la surveillante d'élèves, Kerry Swanson, à la secrétaire, Dianna Giustini, et aux employés et élèves de l'école qui ont fait de cet événement une réussite. Les commissaires James Di Sano et Vicky Kaliozakis, le commissaire-parent Anthony Beliotis et plusieurs politiciens de la région étaient également présents.
- 21 janvier 2020 – Conférence présentée par le comité EHDAA sur les façons de favoriser le développement du langage chez l'enfant. La conférence était gratuite et il était possible d'y assister en personne ou en ligne. Il est encore possible de la visionner sur le site Web de la commission scolaire.
- 23 janvier 2020 – Gala annuel de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. L'événement s'est avéré une réussite, car un total de 26 270 \$ a été amassé. Un merci tout spécial aux membres de la Fondation, aux bénévoles Olivia Landry et Amy Parsons, et aux employées suivantes de la commission scolaire : Maxeen Jolin, Susan O'Keeffe, Claudia Giuliani, Elisabeth Rossi et Karine Valiquette.
- 23 janvier 2020 : Invitation à l'événement LEARN au centre administratif. LEARN est un organisme à but non lucratif qui offre aux élèves des ressources, des outils, du soutien, des services en ligne, etc. pour favoriser leur réussite. La directrice générale était également présente à l'événement.
- Événements à venir :
  - Période de réinscription à la fin du mois de janvier et période d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 pendant tout le mois de février. Une campagne est en cours pour promouvoir la période d'inscription. Elle met en vedette d'anciens élèves de la commission scolaire travaillant maintenant pour la commission scolaire.
  - Les journées de la persévérance scolaire organisées par le PREL auront lieu cette année du 17 au 21 février sous le thème « Nos gestes, un + pour leur réussite! »
  - L'événement *Embracing Diversity* les 29 et 30 mars 2020.

Le président souhaite une bonne année à tous et à toutes.

## 5.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale souhaite une bonne et heureuse année à tous et à toutes et présente son rapport mensuel en commentant sa présence aux événements suivants :

- 20 décembre 2019 – Le déjeuner communautaire organisé par l'école secondaire de Rosemère pour amasser des fonds au profit de la Fondation Rêves d'enfants. Les fonds recueillis cette année ont été remis à un élève souffrant d'un cancer et dont le souhait était de partir en vacance avec sa famille.
- 27 décembre 2019 – L'école primaire John-F.-Kennedy a fait les manchettes grâce à ses boîtes de l'amitié ME to WE. L'initiative a été proposée par Cory, un élève de l'école, lorsque son enseignante, Leslie Sklavounos, a abordé en classe le sujet de la pauvreté qui touche les personnes vivant dans le Nord canadien. Les élèves ont préparé des boîtes d'articles utiles et ont inséré une lettre d'amitié dans chaque boîte.
- 14 janvier 2020 – L'événement *Coffee with the DG* à l'école primaire Laurentian a suscité de bonnes conversations avec de nombreux enseignants et employés. Le directeur général adjoint, Frédéric Greschner, le directeur des Services pédagogiques, Geoffrey Hipps, la coordonnatrice du Service de l'organisation scolaire et des services de garde, Claudia Giuliani, et le contremaître, Mark McMahon, étaient également présents.

- 15 janvier 2020 – La réunion des gestionnaires à l'école alternative Phoenix. Cette année, les réunions ont lieu dans divers établissements de la commission scolaire afin de donner aux gestionnaires l'occasion de voir ce qui est offert par d'autres écoles et centres. Cinq élèves de l'école alternative Phoenix ont assisté à la réunion du 15 janvier et ont donné des témoignages concernant l'école, la raison pour laquelle ils la fréquentent et comment l'école a renforcé leur confiance en soi, et leur a donné un sentiment d'appartenance et une deuxième chance. Les gestionnaires ont aussi eu le plaisir de dîner avec les élèves.
- 17 janvier 2020 – L'événement *Coffee with the DG* à l'école primaire Souvenir. Il règne une atmosphère de joie et de bienveillance dans l'école. Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport, Michel Dufour, le directeur adjoint des Services pédagogiques, Michael Quinn, et la personne responsable de la paie, Santina Racanelli, étaient également présents.
- 21 janvier 2020 – La conférence gratuite organisée par le comité EHDA pour les parents;
- 23 janvier 2020 – Le Gala annuel de janvier de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.
- 24 janvier 2020 – Une visite aux bureaux de LEARN, un organisme financé par l'entremise de l'entente Québec-Canada et Patrimoine canadien qui offre des services de soutien en éducation aux élèves anglophones, tant ceux qui fréquentent une école que ceux qui reçoivent l'enseignement à la maison. Jusqu'à ce jour, 528 élèves ont eu recours aux services gratuits et accessibles en ligne de LEARN et 74 enseignants et enseignantes ont participé à ses ateliers en technologies de l'information.
- Événements à venir :
  - Une campagne est en cours pour faire augmenter les inscriptions. Elle met en vedette d'anciens élèves de la commission scolaire qui travaillent maintenant pour la commission scolaire. La période de réinscription commence à la fin de janvier et la période d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 commence en février.
  - Les journées de la persévérance scolaire organisées par le PREL auront lieu du 17 au 21 février sous le thème « Nos gestes, un + pour leur réussite! »
  - L'événement *Embracing Diversity* les 29 et 30 mars 2020. Parmi les sujets abordés : comment prendre soin de soi-même et d'un enfant avec des besoins particuliers. Comme les services de garde sont ouverts pendant les journées pédagogiques, il y aura une conférence le 30 mars 2020 de 19 h à 21 h réservée aux employés des services de garde de la commission scolaire.

## 6.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 7.0 Décisions du conseil

### 7.1 Technologies de l'information

#### 7.1.1 Plan directeur des ressources informationnelles – version finale

Plan directeur des ressources informationnelles – version finale

CC-200129-IT-0061

ATTENDU QUE le projet de loi 135 : *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (la « Loi ») est entrée en vigueur en mars 2018;

ATTENDU QUE la Loi fait obligation aux organismes publics de revoir et de renforcer leurs ressources informationnelles de façon continue;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a confié à tous les établissements scolaires le mandat de produire un Plan directeur des ressources informationnelles (PDRI) afin de demeurer conforme à la Loi;

ATTENDU QUE le MEES a confié à Collecto le mandat de faire un appel d'offres public pour le développement d'un modèle qui servirait de guide dans l'élaboration du PDRI;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a participé au processus d'appel d'offres public de Collecto et qu'elle a reçu un modèle lui permettant de créer un PDRI;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à l'adoption de son Plan directeur des ressources opérationnelles (PDRI);

ET QU'il soit confié au directeur du Service des technologies de l'information le mandat de soumettre ledit plan directeur au Conseil du trésor.

**Adoptée à l'unanimité**

## **7.2 Ressources matérielles et transport**

### **7.2.1 Rectificatif de commande – projet de construction d'un stationnement – école secondaire Laval Junior**

En réponse à une question du commissaire Emilio Migliozi, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que l'installation d'un dispositif Stormceptor est à l'origine du dépassement de coûts concernant ce projet.

Rectificatif de commande –  
projet de construction d'un  
stationnement – école  
secondaire Laval Junior

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180425-MR-0110, accordant le contrat de construction d'un stationnement à l'école secondaire Laval Junior aux Entreprises Can-Du ltée au coût total de 656 000,00 \$, avant les taxes, ou 701 177,08 \$, taxes nettes;

#### **CC-200129-MR-0062**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté les résolutions n°s CC-180926-MR-0022, CC-190412-MR-0161 et CC-190925-MR-0017, approuvant divers rectificatifs de commande totalisant 304 593,20 \$, avant les taxes, ou 325 569,77 \$, taxes nettes;

ATTENDU QU'un autre rectificatif de commande a été apporté concernant divers travaux électriques nécessaires pour assurer une mise en conformité aux normes sur l'électricité, au coût de 1 141,31 \$, avant les taxes, ou 1 219,91 \$, taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le rectificatif de commande au coût de 1 141,31 \$, avant les taxes, ou 1 219,91 \$, taxes nettes;

QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit augmenté à 961 734,51 \$, avant les taxes, ou 1 027 966,76 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.2.2 Engagement d'un entrepreneur – rénovation des planchers / remplacement des portes pour respecter le code de sécurité – école secondaire Lake of Two Mountains

Engagement d'un entrepreneur – rénovation des planchers / remplacement des portes pour respecter le code de sécurité – école secondaire Lake of Two Mountains

**CC-200129-MR-0063**

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la rénovation des planchers de l'aire commune à l'école secondaire Lake of Two Mountains;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de remplacer les portes dans les couloirs de l'école secondaire Lake of Two Mountains pour respecter les normes de sécurité en vigueur;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres public ont été ouvertes le 18 décembre 2019;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant ces travaux à Construction Desormeaux et Bibeau inc., au coût total de 1 369 631,00 \$, avant les taxes, ou 1 486 400,28 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.3 Ressources financières

### 7.3.1 Autorisation pour la conclusion d'un contrat de services de cinq ans

Autorisation pour la conclusion d'un contrat de services de cinq ans

**CC-200129-FR-0064**

ATTENDU QUE l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3) stipule que « Pour chaque année financière, la commission scolaire nomme parmi les membres de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire »;

ATTENDU QUE le contrat de la firme qui effectue la vérification comptable de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'est terminé à la fin de la vérification de l'exercice 2018-2019;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour des services de vérification comptable;

ATTENDU QUE, conformément au *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (le « Règlement »), la durée maximale d'un contrat de services est de trois (3) ans;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite prévoir deux (2) options additionnelles de renouvellement d'une durée d'un (1) an chacun, pour une durée totale possible de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 46 du Règlement, tout contrat de services d'une durée supérieure à trois (3) ans ne peut être conclu sans l'autorisation du dirigeant de l'organisme public;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kalotzakis que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de services de vérification comptable d'une durée de trois (ans) prévoyant deux (2) options additionnelles de renouvellement d'une durée d'un (1) an chacun, pour une durée totale de cinq (5) ans;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à inscrire cette information concernant le contrat de services au cahier des charges de l'appel d'offres public pour des services de vérification comptable.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.4 Affaires corporatives et secrétariat général**

##### **7.4.1 Rapport annuel 2018-2019**

Le président remercie les membres de l'équipe du Service des communications et des relations publiques pour le travail accompli sur le rapport annuel.

Rapport annuel 2018-2019

**CC-200129-CA-0065**

ATTENDU QUE l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à chaque commission scolaire de produire un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a pris connaissance du rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à sa réunion du 22 janvier 2020 et a fait part de ses commentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présenté au document n° SWLSB-2020/01/29-CA-0002;

ET QUE, conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit présenté à la population le 26 février 2020 lors de la séance du conseil des commissaires.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.0 Points d'information**

##### **8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le président fait savoir que les prochains événements, le Gala Laurier et les Étoiles Laurier, auront lieu le 28 mai 2020 au Embassy Plaza. Le Gala souper homard aura lieu le 11 juin 2020.

##### **8.2 Rapports des commissaires-parents**

###### **8.2.1 Rapport du comité de parents**

Aucun rapport n'est présenté, car les membres du comité de parents ne se sont pas rencontrés ce mois-ci.

### 8.2.1.1 Appui du conseil des commissaires – consultation menée par le comité de parents

Appui du conseil des commissaires – consultation menée par le comité de parents

CC-200129-CA-0066

ATTENDU QUE, conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'élection des représentants au comité de parents se fait au début de chaque année scolaire lors de l'assemblée de leur école respective;

ATTENDU QU'une école ne peut être représentée au comité de parents si aucun délégué pour représenter l'école n'a été élu conformément à ce processus;

ATTENDU QUE l'article 55 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la façon de combler une vacance au conseil d'établissement résultant du départ d'un représentant des parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QU'il n'existe aucune disposition similaire dans l'éventualité d'une vacance au comité de parents;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a été informé de l'adoption, par le comité de parents, d'une résolution (résolution n° PC20191205-10) le 5 décembre 2019 visant à mener une consultation dans le but de formuler des recommandations pour améliorer la *Loi sur l'instruction publique*, notamment en ce qui concerne l'élection et le remplacement de représentants au comité de parents;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a été informé que le comité de parents compte inviter tous les comités de parents des commissions scolaires anglophones à participer à la consultation;

ATTENDU QUE le comité de parents demande formellement au conseil des commissaires de soutenir ladite résolution et le processus de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier appuie formellement le comité de parents Sir-Wilfrid-Laurier lors de la consultation visant à formuler des recommandations pour améliorer la *Loi sur l'instruction publique* en ce qui concerne les représentants au comité de parents.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley fait savoir que la conférence organisée par le comité EHDAA s'est bien déroulée et salue leur travail de toutes les personnes qui ont participé à sa réussite.

### 8.3 Rapport de l'ACSAQ

Le commissaire Peter MacLaurin a fait la mise à jour suivante concernant la dernière réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

- Des discussions ont eu lieu concernant les projets de loi 40 et 21;
- Le gouvernement du Canada avait initialement refusé d'accorder une aide financière pour effectuer des recherches juridiques relativement au projet de loi 40, car le projet de loi n'avait pas encore été déposé au moment de la demande. Depuis le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale, Patrimoine canadien a fourni un financement pour effectuer ces recherches, soit un montant de 45 000 \$ pour 2019-2020 et de 49 000 \$ pour 2020-2021;
- La prochaine rencontre du conseil d'administration de l'ACSAQ est le 13 février 2020;
- L'ACSAQ est à mi-parcours de sa collecte de fonds visant à soutenir son plan stratégique. La commission scolaire n'a pas encore versé sa contribution. Il y a une résolution stipulant que la commission scolaire fournira des fonds.

La directrice générale fait savoir que la contribution de la commission scolaire au plan stratégique de l'ACSAQ fera l'objet d'une discussion à la réunion de février.

**9.0 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**10.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**11.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**12.0 Clôture**

Le président remercie le président du comité de parents de sa présence à la séance de ce soir.

Il poursuit en souhaitant à tous et à toutes une bonne décennie.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 20 h 19**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 26 février 2020**

---

**Anna Sollazzo, secrétaire générale**

---

**Paolo Galati, président**